



LE PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD - LIMOUSIN

QUELLE TOILE DE FOND AGRICOLE POUR SON PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL ?

Bilan du diagnostic agricole
du PAT PNR Périgord - Limousin



LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) DU PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD

LIMOUSIN

CARTE D'IDENTITE AGRICOLE DU PNR PERIGORD

LIMOUSIN :

EVOLUTIONS TENDANTIELLES ET LIEN AVEC L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

- **Un territoire agricole où l'élevage domine**
 - Identification des surfaces
 - Les entreprises présentes
- **Un élevage tourné vers l'élevage de ruminants**
 - La production Bovins Viande
 - La production Bovins Lait
 - La production Ovins Viande
 - La production Caprins Lait
- **Les productions en marge, déstabilisant l'autonomie alimentaire**
 - Les autres productions animales
 - La production de légumes
 - L'arboriculture
- **Des signes de qualité présents mais peu valorisés**

EVOLUTIONS TENDANTIELLES ET IMPACTS POUR LES SYSTEMES ALIMENTAIRES

- **Le renouvellement des générations : Un profil d'installation potentiellement favorable à l'autonomie alimentaire**
- **La disponibilité du foncier : un regard nécessaire lié à l'avenir des terres agricoles du territoire**
- **Les besoins de la restauration collective : un potentiel important mais nécessitant une prise en compte des résistances**
- **La rationalisation des coûts de production**
- **Les changements de pratiques**

UN NOUVEAU CONTEXTE A PRENDRE EN COMPTE

- **Le changement climatique : quels enjeux pour le territoire**
- **Les attentes sociétales et les modes de consommation**

CONCLUSION

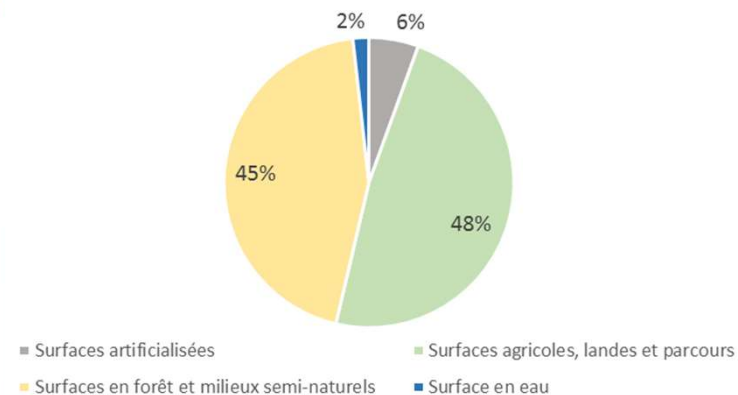
CARTE D'IDENTITÉ AGRICOLE
DU PNR PÉRIGORD LIMOUSIN :
EVOLUTIONS TENDANTIELLES
ET LIEN AVEC L'AUTONOMIE
ALIMENTAIRE

UN TERRITOIRE AGRICOLE, TERRE D'ÉLEVAGES

Avec 48 % de sa surface en surfaces agricoles, soit **96 006 hectares**, le PNR est un peu en dessous de la moyenne nationale (54 %). Cela s'explique notamment par l'importance des surfaces en forêt et milieux semi-naturels, dont la proportion est elle plus importante que la moyenne nationale.

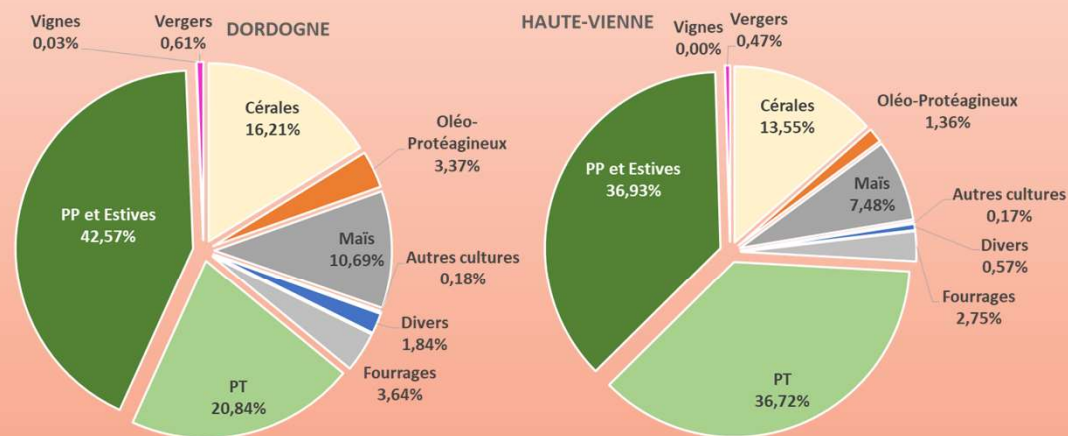
Cette SAU est marquée par la **forte proportion de prairies et surfaces fourragères** expliquée par la dominance forte de l'activité d'élevages, en particulier Bovins Viande. La diversité des assolements est plus nette sur la zone "Dordogne", l'herbe est plus présente en Haute-Vienne (près des ¾ de la SAU) en lien avec l'élevage.

PNR Périgord-Limousin OSCOM



Surfaces en forêt et Surfaces agricoles prédominantes

Source : OSCOM DRAAF

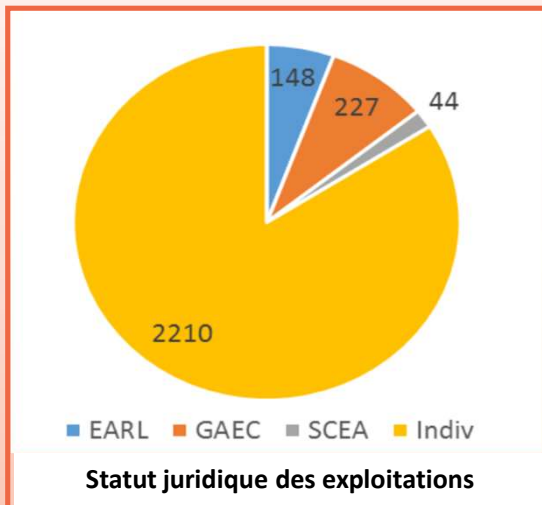


Composition de la SAU du PNR sur les deux départements

Source : Données PAC 2018

UN TERRITOIRE AGRICOLE, TERRE D'ÉLEVAGES

Le territoire comptait en 2018 **2629 entreprises** agricoles professionnelles dont 84 % ont un statut juridique d'entreprise individuelle.



Comme au niveau national, le nombre des exploitations a fortement diminué ces dernières années. Cette tendance devrait se poursuivre car la majorité des exploitants du territoire ont 55 ans et + et devraient transmettre leur entreprise dans les 10 ans qui arrivent.

Les scénarios et questions concernant l'avenir de ces exploitations sont multiples :

- Agrandissement des exploitations ?
- Transmission ou renouvellement des générations ?
- Pertes potentielles de production ?

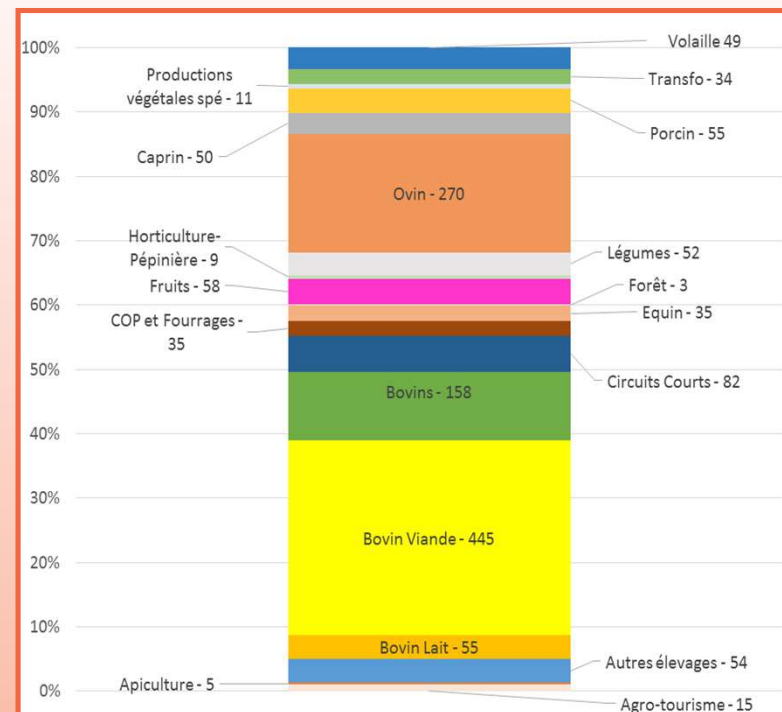
Parmi ces entreprises, l'atelier de production principal est connu pour 1475 d'entre elles. 95 % de ces entreprises ont une activité principale en lien avec une activité d'élevages.

En résumé...

Un territoire rural, caractérisé par **48% du territoire en surfaces agricoles et une large part en surfaces boisées et naturelles**

Un territoire d'élevages, **la majorité des ateliers de production du territoire consacrés à une filière d'élevage**

Un territoire où **le renouvellement des générations est un vrai défi** pour l'avenir de son potentiel agricole



Ateliers de production présents au sein des entreprises professionnelles

Source : informations recensées par les chambres d'agriculture de Dordogne et de Haute Vienne

UN ELEVAGE TOURNE VERS L'ELEVAGE DE RUMINANTS

LA PRODUCTION DE VIANDE BOVINE

Plus de **33 000 vaches allaitantes** sont présentes sur le territoire en 2019.

Différents systèmes sont présents avec une répartition géographique selon des zones du territoire en corrélation avec les surfaces en herbe.

Les systèmes "bovin viande" spécialisés occupent le Nord et l'Est du PNR, avec des particularités par secteur :

- Naisseur sur la frange "ouest"
- Naisseur-engraisseurs à l'Est
- Veaux sous la mère en Dordogne

Parmi les **325 exploitations**, un grand nombre sont engagées dans des démarches **qualité** :

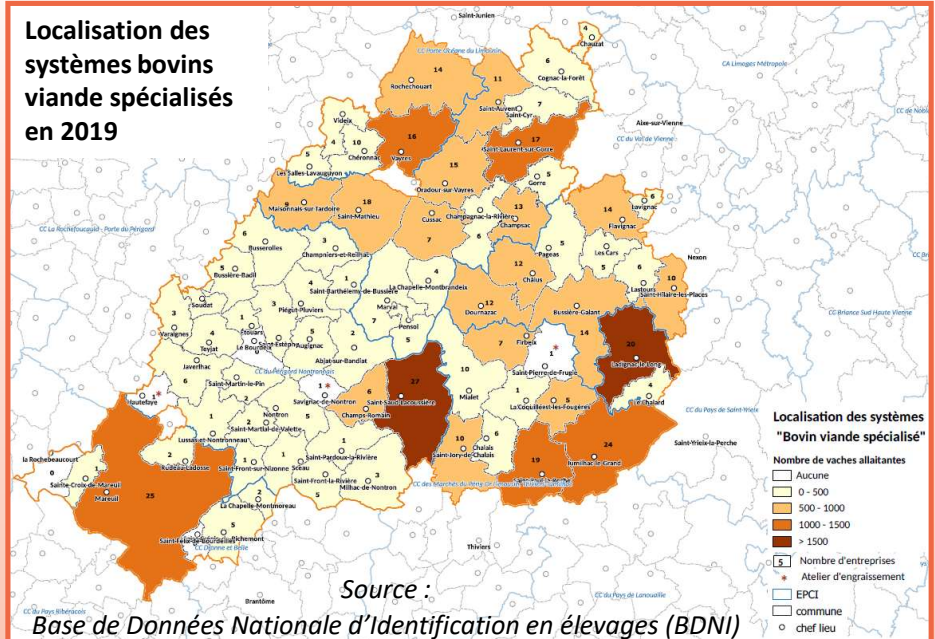
Bœuf Limousin: 316

Limousin Junior: 231

Veau Fermier du Limousin Elevé sous la Mère: 50

Le nombre d'exploitations en Bovins viande diminue plus vite que le nombre de bovins. Cela est lié à l'agrandissement des troupeaux qui s'est opéré ces dernières années compensant les cessations d'activité mais cette tendance s'inverse avec la décapitalisation des entreprises pour des raisons technico-économiques.

Par ailleurs la **pyramide des âges des éleveurs** laisse présager d'une **perte potentielle du nombre de bovins allaitants** dans les 5 ans à venir qui pourrait atteindre **18 % du cheptel**.



Les pertes potentielles de production

Compte tenu de l'âge des exploitants agricoles, la perte de production est le croisement entre l'arrivée à la retraite de l'exploitant ou d'au moins un des exploitants (si il s'agit d'une forme sociétaire) et l'arrêt de la production, dans la situation défavorable où aucune reprise n'a lieu ou si celle-ci conduit à un changement de production.

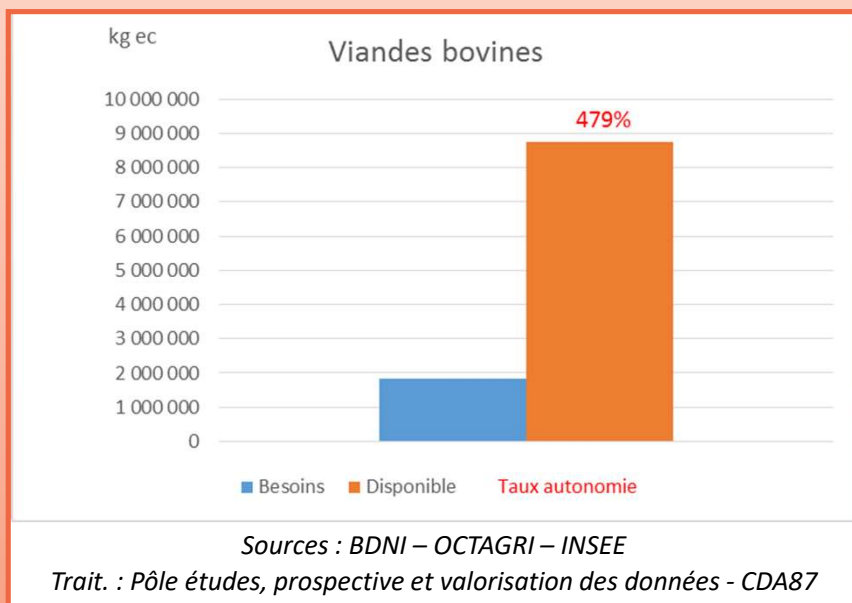
Dans le cas d'une forme sociétaire, c'est le départ à la retraite de l'associé le plus jeune qui a été pris en compte.

UN ELEVAGE TOURNE VERS L'ELEVAGE DE RUMINANTS

LA PRODUCTION DE VIANDE BOVINE

L'autonomie alimentaire du territoire en viande bovine, est fortement excédentaire au vue du nombre de kilos de viande bovine produite par rapport avec la population du territoire. Pour autant la mise en adéquation de l'offre locale avec la demande locale n'est pas garantie par ce potentiel de production élevé. L'organisation de la filière Bovin Viande à l'échelle du bassin limousin explique que cette autonomie identifiée est à modérer.

Par ailleurs les pertes potentielles de production identifiées précédemment peuvent impacter ce bilan d'autonomie alimentaire.



L'autonomie alimentaire d'un territoire

Cette autonomie est calculée à partir des volumes de production potentiels évalués sur le territoire (*sources : BDNI et Octagri*) et la base de consommation annuelle par habitant. Cette évaluation des besoins alimentaires permet de calculer un taux d'autonomie potentiel sur le territoire. Pour autant même si le potentiel de production est bien présent, celui-ci ne préjuge pas de la consommation locale de ces volumes.

En résumé

Un système **bovins viande dominant**

Des exploitations **engagées dans des signes de qualité**

Une **forte diminution du nombre d'exploitants** et du nombre de vaches dans les années à venir et des **enjeux économiques, environnementaux et climatiques** qui pèsent sur cette production : un accompagnement spécifique pourrait être développé pour cette production pour faire face aux changements et obtenir une meilleure valorisation

Une **autonomie alimentaire** du territoire en bovins viande **excédentaire**, mais ne laissant pas présager de la disponibilité locale

UN ELEVAGE TOURNE VERS L'ELEVAGE DE RUMINANTS

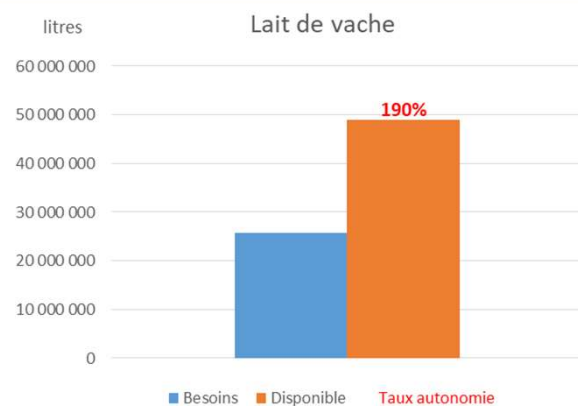
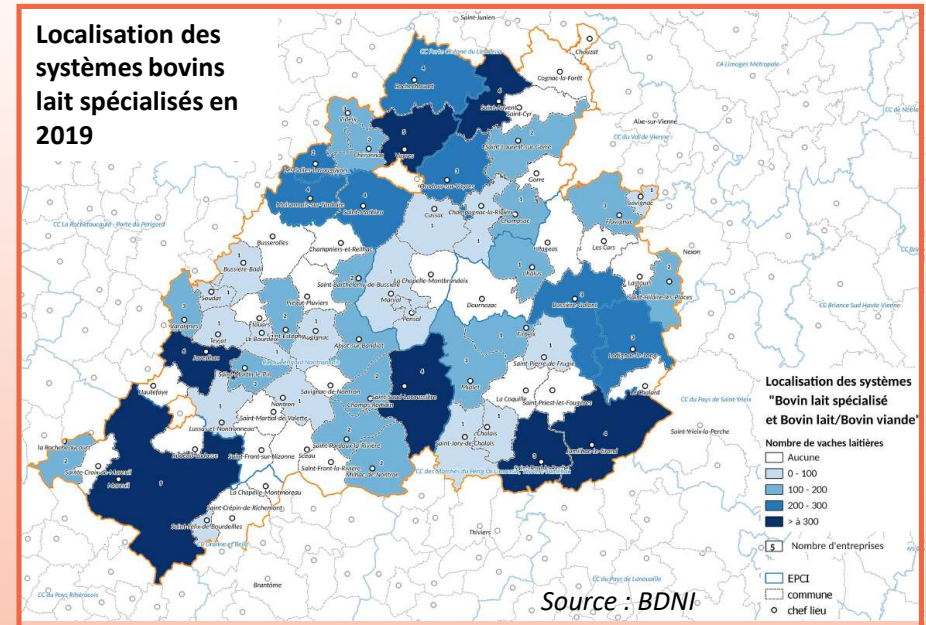
LA PRODUCTION BOVINS LAIT

Avec 9000 vaches laitières en 2019, le PNR n'est pas, en tant que tel, un territoire de production laitière. Les exploitations engagées dans cette orientation de production sont rattachées aux différents bassins laitiers qui gravitent autour et a été le fruit de migrations dans les années 50 de bretons et normands, remplacés dans les années 2000 par la communauté néerlandaise.

Des crises successives de la filière laitière entraînant des reconversions en production bovins viande, le manque d'attractivité de cette production ainsi que la démographie des éleveurs permet d'envisager que sans action spécifique cette production pourrait disparaître de ce territoire.

La perte potentielle évaluée à 23 % va entériner ce constat.

Malgré ces constats, l'autonomie alimentaire du territoire en production laitière est pour le moment encore «excédentaire ». Cependant comme pour la production bovins viande, cela ne laisse pas présager de la disponibilité locale puisque la production est telle que la valorisation de cette production n'est pas ancrée sur le territoire du PNR



Par ailleurs cet autonomie est également à surveiller du fait de la perte potentielle de production.

En résumé

Une production de lait de vache qui n'est **culturellement pas inscrite sur le territoire**
Une **diminution du nombre d'exploitants et du nombre de vaches** dans les années à venir pouvant entraîner la disparition de cette filière sur le territoire

Si les acteurs du territoire souhaite maintenir ce potentiel d'autonomie alimentaire, seules des actions volontaristes prévoyant une **valorisation locale du lait** sur le territoire pourraient permettre de satisfaire un objectif d'autonomie alimentaire

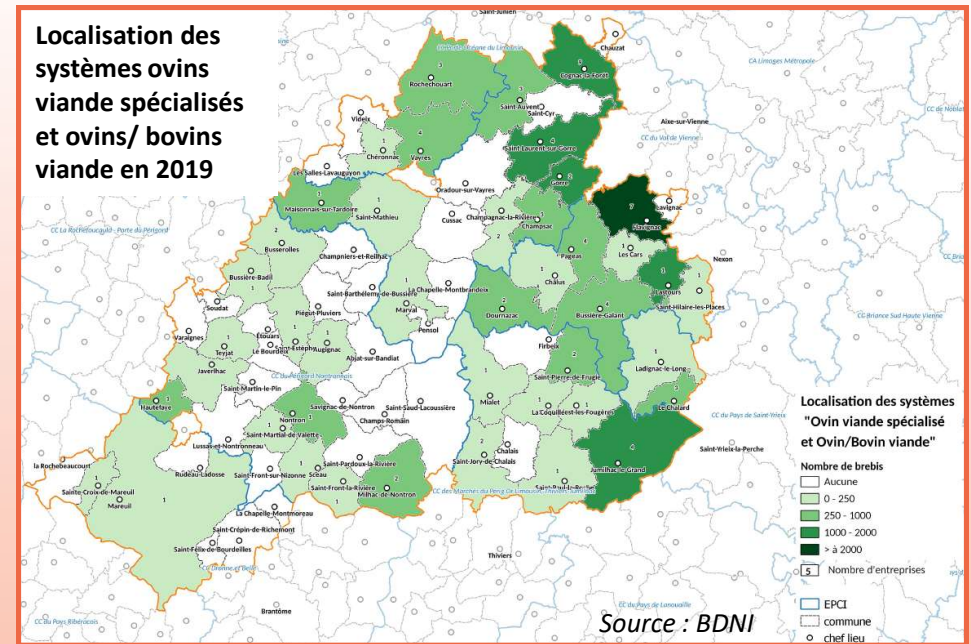
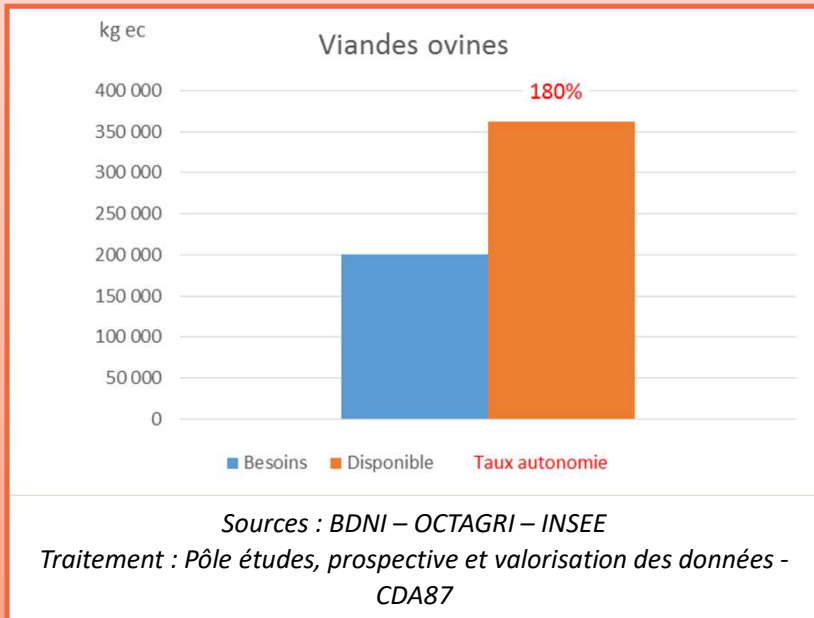
UN ELEVAGE TOURNE VERS L'ELEVAGE DE RUMINANTS

LA PRODUCTION OVINS VIANDE

Comme les systèmes "bovin viande" spécialisés, les "ovins" occupent le Nord et l'Est du PNR.

Cette production est souvent un atelier de production secondaire. Cela en fait une production qui peut selon les situations être amenée à disparaître dans le cadre d'un départ à la retraite d'un associé.

Par ailleurs la perte potentielle est évaluée à 26% renforçant la fragilité de la présence de ce système sur le territoire.



Encore une fois l'autonomie alimentaire du territoire est pour le moment «excédentaire ». Même si un certain nombre de coopératives locales sont présentes en périphéries du territoire du PNR , la valorisation, et a fortiori la consommation n'est pas forcément locale non plus.

En résumé

Une production ovins viande présente sur le territoire souvent complémentaire de l'atelier bovins mais **menacée** sur le territoire compte-tenu de sa structuration actuelle.

UN ELEVAGE TOURNE VERS L'ELEVAGE DE RUMINANTS

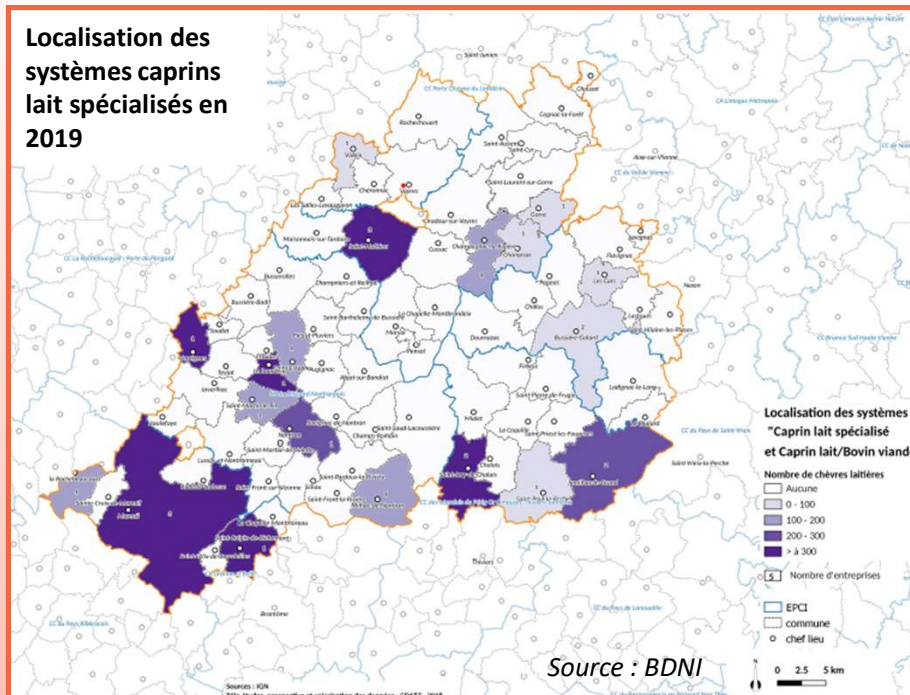
LA PRODUCTION CAPRINS LAIT

Les élevages spécialisés Caprins lait sont majoritairement situés en Dordogne liés à des entreprises de collecte locales, Chêne vert et Chèvrefeuille, se situant dans le Nontronnais avec une majorité de la production en Agriculture Biologique.

Compte tenu du nombre réduit d'exploitations spécialisées sur cette filière, les pertes de production peuvent être totales lorsque le chef d'exploitation cesse son activité et qu'il n'y a pas de reprise.

La perte potentielle est aujourd'hui estimée à 90 % dans les 5 prochaines années.

Cependant cette production reste attractive pour des porteurs de projet mais avec un système différent avec en priorité une installation en circuits courts avec transformation fromagère nécessitant des infrastructures et un cheptel réduit.



En résumé

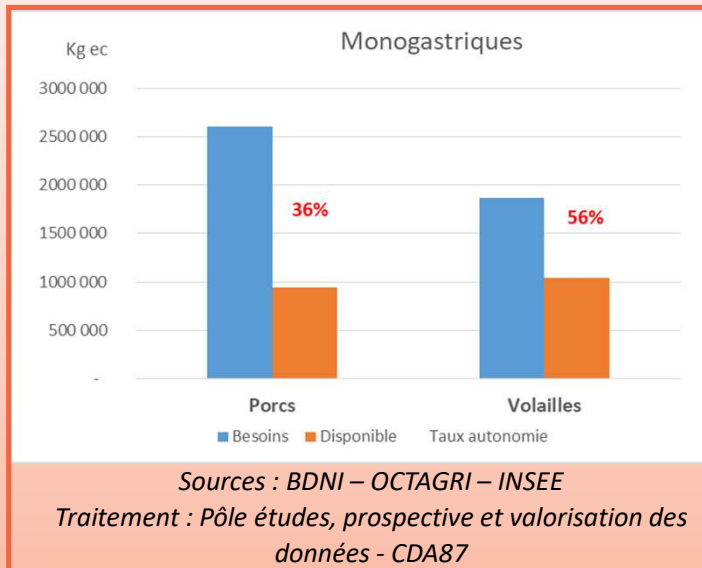
Un autre système d'élevages dont l'avenir est très clairement menacé sur le territoire compte-tenu de sa structuration actuelle, avec une production présente surtout en Dordogne en lien avec la présence d'entreprises de collecte

La production caprine lait en vente directe et transformation fromagère attire pourtant de nouveaux porteurs de projet mais qui ne s'installent pas sur les structures existantes et peuvent **interroger sur le maintien de la filière longue et de ses entreprises agroalimentaires associées**

LES PRODUCTIONS EN MARGE

LES AUTRES PRODUCTIONS ANIMALES

Avec 49 ateliers volailles et 55 ateliers porcins, les productions de monogastriques peuvent être considérées comme marginales aujourd’hui. Elles sont situées sur la frange est de la partie Est de la partie limousine du PNR.

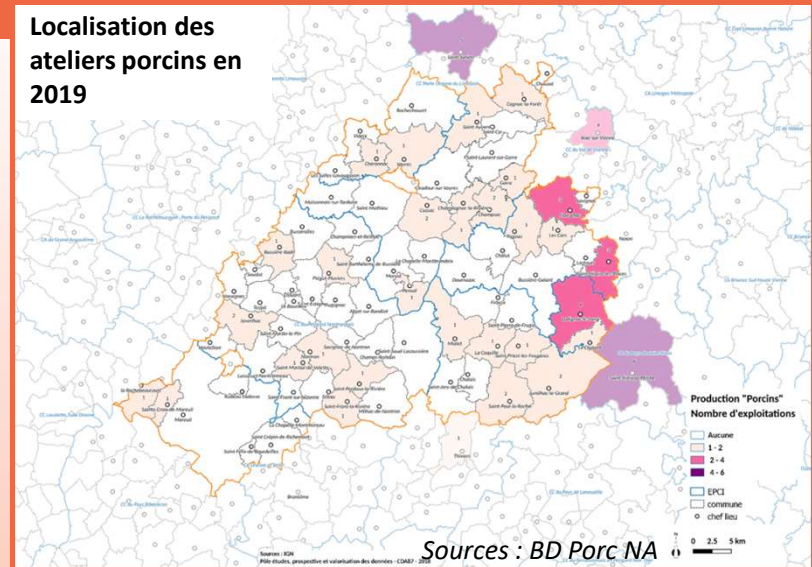


En résumé

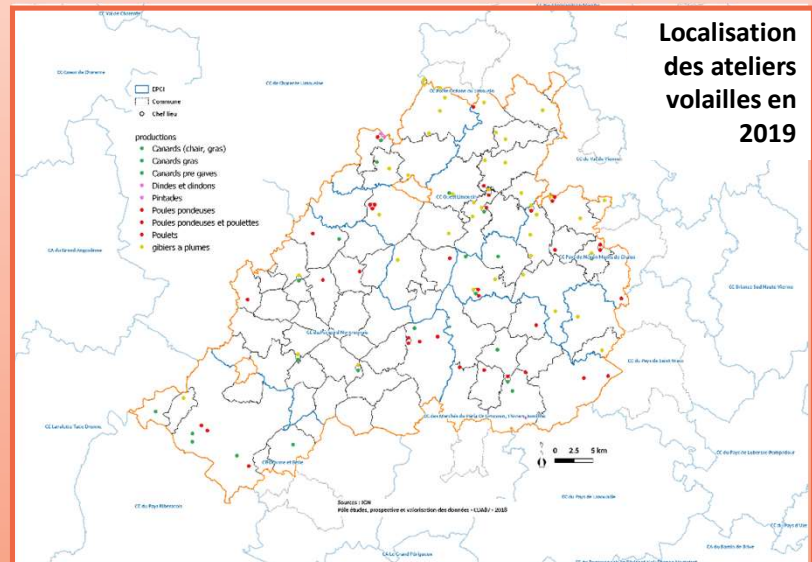
Production volailles et porcines sont peu présentes sur le territoire et ne permettant pas d’assurer l’autonomie alimentaire du territoire compte tenu d’une demande plus forte que la viande bovine (la consommation de viandes de monogastriques représentant le double de celle de viande bovine et ovine).

Des actions en faveur de l’installation de porteurs de projets sur ces productions pourraient être réfléchies dans le cadre du PAT PNR pour augmenter la **diversification des protéines animales**.

Localisation des ateliers porcins en 2019



Localisation des ateliers volailles en 2019



LES PRODUCTIONS EN MARGE DE L'ELEVAGE

LA PRODUCTION DE LEGUMES

52 ateliers de maraichage sont enregistrés dans la base Chambres d'Agriculture et sont disséminés sur le PNR ce qui en fait une production très marginale. Cependant cet état non exhaustif pose en préalable la question du recensement de ces exploitations. Globalement c'est par le parcours d'installation que ce recensement peut être fait mais le suivi de l'activité des ces entreprises (surfaces, produits, volumes) n'est pas réalisé précisément.

Cette production rencontre un véritable engouement pour les porteurs de projet et correspond à elle seule à la moitié des installations. Mais cette production nécessite des prérequis : sols adaptés et surtout l'accès à l'eau avec une possibilité d'irrigation, conditions difficile à réunir sur la zone PAT.

Malgré cet engouement, l'autonomie alimentaire en matières de légumes est très loin d'être assurée avec une autonomie alimentaire quasiment nulle. Une analyse plus poussée montre que cette autonomie peut très vite varier avec des possibilités d'approvisionnement limitrophes au territoire du PNR tant l'atteinte de l'autonomie alimentaire en légumes ne représentent pas nécessairement un très grand nombre d'hectares.

En termes de débouchés les maraichers installés pratiquent aujourd'hui la vente directe en particulier à destination des marchés de plein vent avec une diversité de produits (30 produits en moyenne)

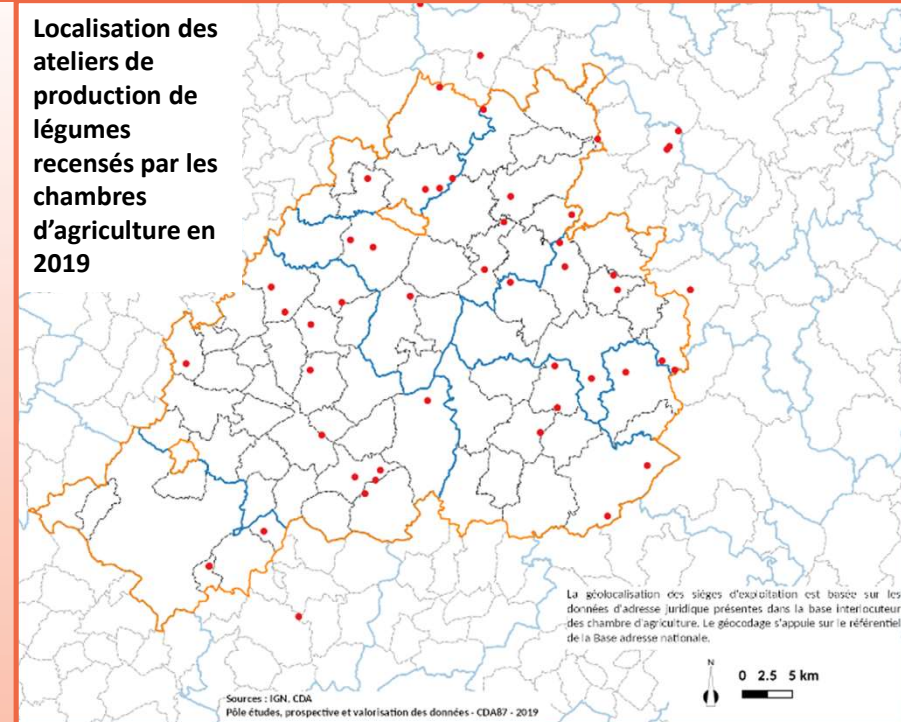
En résumé

Une **production disséminée** sur le territoire, orientée vers une production diversifiée et organisée vers la vente directe

Une **autonomie alimentaire très déficitaire**, avec pourtant des attentes fortes notamment en restauration collective

Une production très **attractive pour les porteurs de projets mais dont les installations sont souvent fragiles**. Des actions spécifiques vers les porteurs de projets pourraient permettre de diversifier le profil des installations et les sécuriser.

Localisation des ateliers de production de légumes recensés par les chambres d'agriculture en 2019



DES SIGNES DE QUALITÉ PRÉSENTS MAIS PEU VALORISÉS

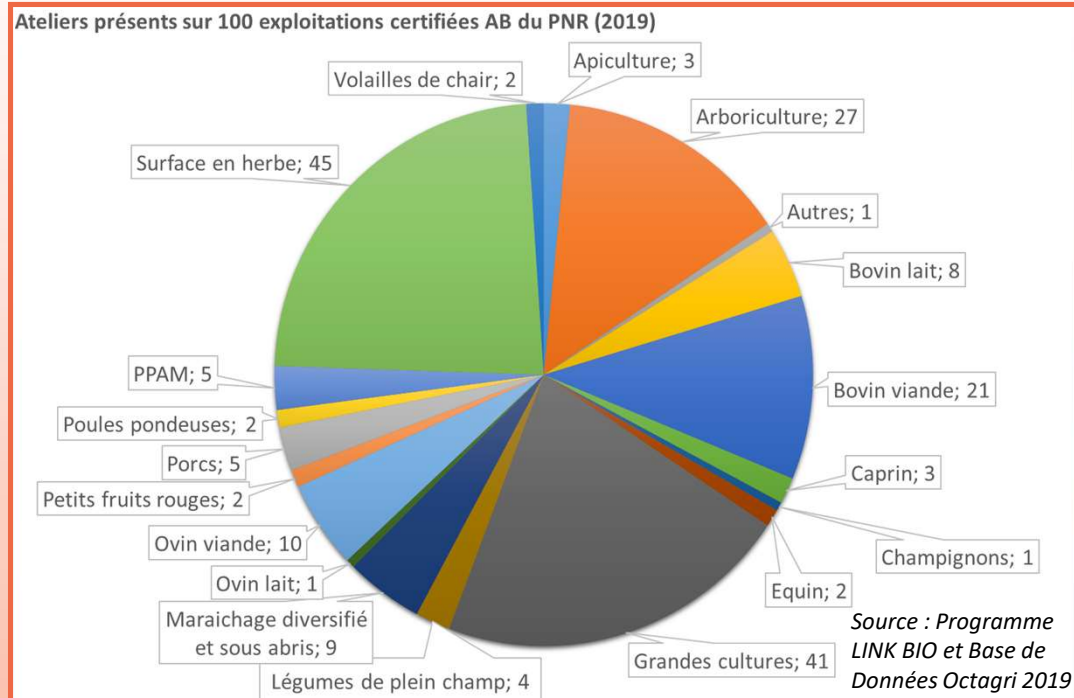
LA PRODUCTION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

En 2017, **138 exploitations déclarées en "producteur AB"** réparties sur l'ensemble du PNR, représentant **2 717 ha en AB ou conversion, soit 3 % de la SAU**.

En 2019, ce sont **168 exploitations déclarées en "producteur AB"**, soit 30 exploitations supplémentaires. Une centaine d'exploitations suivies par le réseau Chambres d'Agriculture permettent de voir quels ateliers sont présents sur ces exploitations.

Les exploitations Bovin Viande, Ovins viande et Bovins lait, en polyculture élevage avec une part de grandes cultures et de prairies dans leur assolement, restent les systèmes les plus présents, en Bio comme en conventionnel.

Cependant il existe toujours des freins au développement de la viande bovine et ovine bio restent un manque de structuration de filière d'approvisionnement et de valorisation de la voie mâle en bovins.



La part des exploitations en maraichage, diversifiée ou de plein champ, en production de petits fruits ou en caprins lait augmente. Ces exploitations correspondent notamment à des installations et non à des conversions. Le phénomène de transmission – restructuration se traduit ici aussi.

La conversion à l'agriculture biologique est assez importante également en arboriculture. Cette production dont la production est assez difficile à suivre d'un point de vue surfaces celles-ci étant peu déclarées à la PAC jusqu'à présent apparaît dynamique du point de vue du positionnement vers l'agriculture biologique, répondant notamment à une demande des consommateurs.

DES SIGNES DE QUALITÉ PRÉSENTS MAIS PEU VALORISÉS

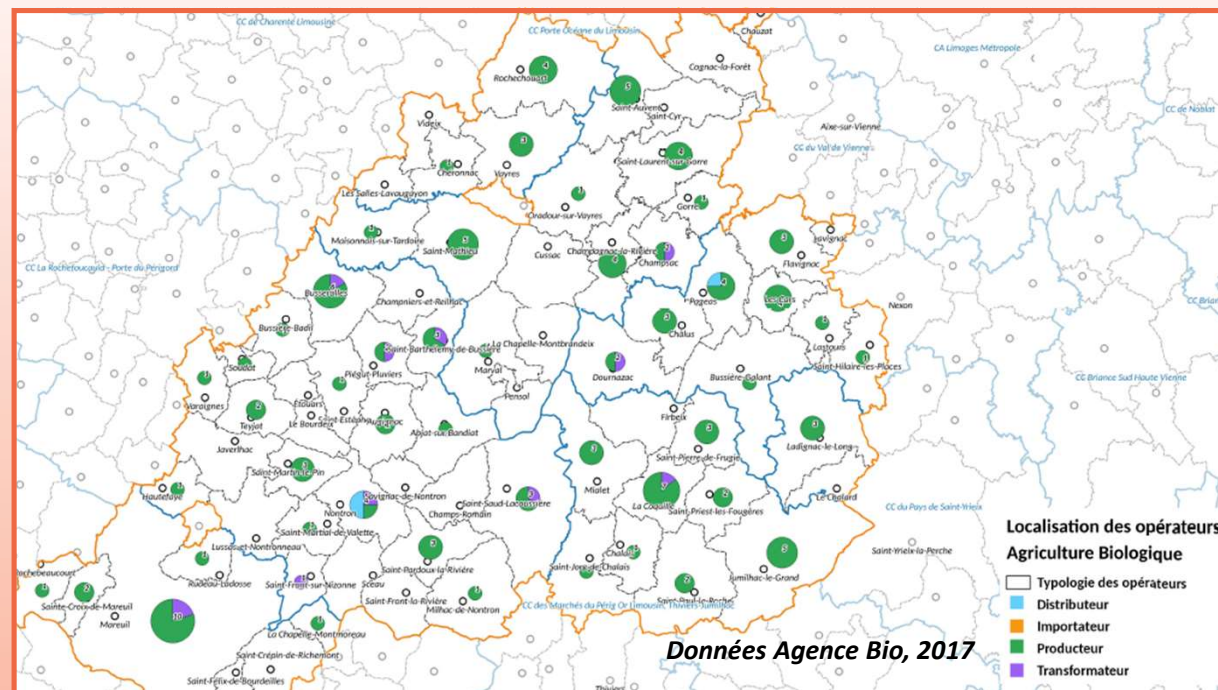
LA PRODUCTION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Les opérateurs déclarés en Agriculture Biologique sur le territoire sont majoritairement des opérateurs de la production.

Un certain nombre d'opérateurs de la distribution sont tout de même présents sur le PNR (en augmentation entre 2017 et 2019) mais les entreprises de la transformation elles, sont peu nombreuses, notamment concernant ceux de la viande.

Ainsi au regard des objectifs de la loi EGALIM, avec l'introduction de 20 % de produits Bio (en valeur) dans les repas servis en restauration collective publique, des actions vers la conversion semblent nécessaires compte-tenu des 3% que la production représente sur la totalité des surfaces agricoles du PNR.

Cependant de la même manière que l'autonomie alimentaire du territoire calculée précédemment pourrait laisser présager de la disponibilité d'un certain nombre de produits pour les foyers du territoire, la disponibilité des produits issus de l'agriculture biologique ne peut être réduit au constat de l'offre de la production. La disponibilité ne pourra être réelle que si des actions vers les débouchés sont organisées.



En résumé

Les conversions vers l'agriculture biologique progressent sur le territoire. Mais le nombre d'exploitations en Agriculture Biologique progresse également du fait des installations, ainsi la majorité des installations **en maraichage et poules pondeuses se font en Agriculture Biologique.**

Mais comme le reste de l'offre alimentaire, les objectifs de disponibilité de cette offre auprès par exemple, de la restauration collective ne se fera pas sans **organisation de la filière** et sans **meilleure valorisation de la production**, en particulier de la filière viande.

DES SIGNES DE QUALITÉ PRÉSENTS MAIS PEU VALORISÉS

LES AUTRES SIGNES DE QUALITÉ

En Bovin viande, 70 % des cheptels sont engagés sous un signe de qualité. 316 exploitations sont engagées en Bœuf Limousin, 231 en Limousin Junior et 50 en Veau Fermier du Limousin Elevé sous la Mère.

NB : une exploitation peut être engagée dans plusieurs démarches.

En agneaux, 60 exploitations sont engagées en IGP du Limousin et/ou Label Rouge, soit 25 % des exploitations.

En production porcine, 3 producteurs référencés en "jambon de Bayonne. Une demande de reconnaissance en SIQO de la part du Porc Cul Noir du Limousin pourrait être intéressant sur le territoire, même si les élevages porcins n'y sont pas très nombreux.

En volailles, ce sont la moitié des exploitations qui sont engagés en Poulets Label Rouge avec 52 bâtiments.

En arboriculture, 8 producteurs adhèrent à la démarche Pommes AOP du Limousin, avec 53ha engagés.

En résumé

Ces signes de qualité portés par des filières **ne sont pas nécessairement valorisés sur le territoire**. Leurs disponibilités vis-à-vis d'une demande locale, comme les artisans bouchers ou la restauration collective, n'est globalement pas entre les mains des agriculteurs.

Un travail avec ces filières peut être une piste d'actions pour le PAT.

FOCUS SUR L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE : APPROCHE COMPLÉMENTAIRE

L'approche de l'autonomie alimentaire précédemment présentée montre bien que si un certain nombre de productions présentes sur le territoire montre une réponse importante en termes d'autonomie alimentaires, cela ne les rend pas pour autant disponibles pour le consommateur.

Ce constat est renforcé par le travail réalisé au niveau national par l'outil PARCEL.

Une simulation, poussée à l'extrême d'une relocalisation de 100 % de l'alimentation des foyers présents sur PNR (tout en conservant les mêmes habitudes de consommation et la même part de produits bio en volumes) montre que 17 000 hectares sont nécessaires pour l'atteinte de cet objectif, soit 17 % de la SAU présente. L'objectif ne semble ainsi par inatteignable. Seulement c'est la mise en marché des produits issus de ces 17 000 hectares qui rendra leur accessibilité réelle.



L'outil PARCEL

C'est un outil (<https://parcel-app.org>) disponible sur l'ensemble du territoire français permettant d'évaluer pour un territoire donné les surfaces agricoles nécessaires pour se nourrir localement. Les calculs de surfaces et d'emplois reposent sur les bases de données publiques qui fournissent des statistiques à différentes échelles (nationale, régionale, départementale...), et non sur des extrapolations à partir de références techniques (de fermes agricoles, de produits consommés...).

C'est un autre angle de vue vis-à-vis de l'autonomie alimentaire calculée précédemment à partir des volumes de production potentiels évalués sur le territoire (sources : BDNI et Octagri) et la base de consommation annuelle par habitant.

EVOLUTIONS TENDANTIELLES
ET IMPACTS POUR LES SYSTEMES
ALIMENTAIRES

LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

UNE PYRAMIDE DES AGES EQUIVOQUE

Le constat est assez simple, et partagé sur d'autres territoires : les "baby-boomers" sont ou vont partir à la retraite et ils sont nombreux. Cela conduit à des femmes et des hommes en moins pour conduire les exploitations et les scénarii et questions sont multiples :

- Agrandissement,
- Transmission et renouvellement,
- Déprise.

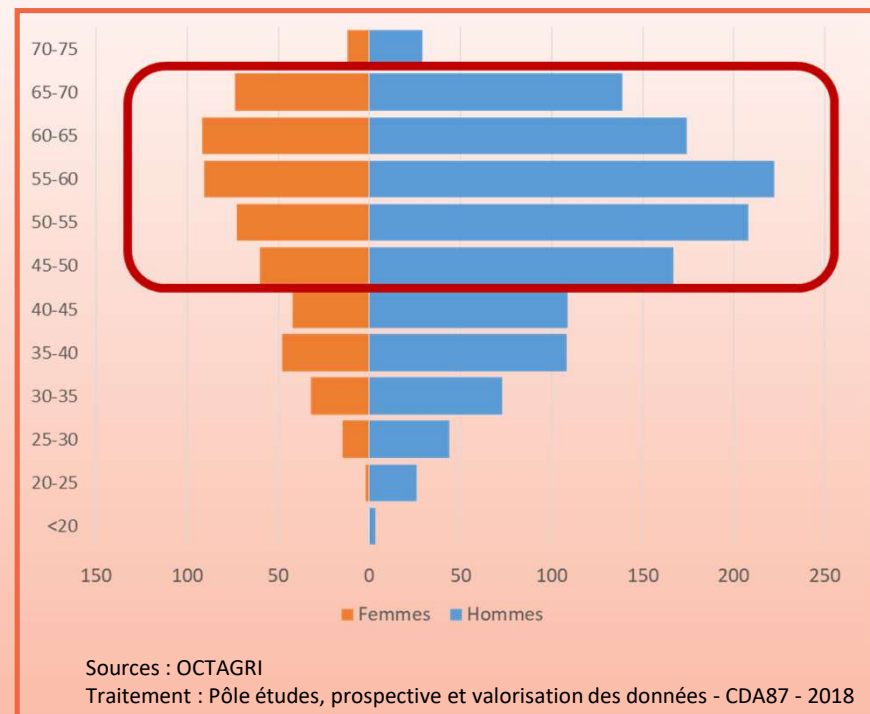
Ces arrêts d'activité se matérialisent potentiellement par les pertes de production précédemment mise en évidence.

Ni la première solution, ni la dernière ne permettront d'inverser la tendance concernant le potentiel alimentaire du territoire. C'est bien les actions mises en œuvre vers la transmission et le renouvellement des générations qui le feront.

Malgré une légère baisse le PNR Périgord Limousin est **un secteur où l'installation des porteurs reste dynamique** comparativement à l'ensemble des 2 départements. Cela s'explique par des facteurs conjugués :

- à la fois le prix du foncier reste accessible entre 2000 et 3000 € à l'hectare lié à la qualité des terres en majorité en prairies,
- une attractivité de sa qualité environnementale symbolisé par le PNR.

Des initiatives d'élu, comme par exemple sur la commune de St Pierre de Frugie mettent au cœur de son projet des actions favorables à l'environnement, en commençant par l'incitation et le soutien en faveur de l'agriculture biologique et contribue à cette attractivité. Ce travail engagé il y a plusieurs années a fait des émules, et attirent de toute la France des porteurs de projets s'inscrivant pleinement dans cette dynamique.



LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

UN PROFIL D'INSTALLATION POTENTIELLEMENT FAVORABLE A L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

- Depuis une dizaine années, l'installation agricole a ainsi fortement changé de profil. D'une installation familiale avec une transmission de génération de génération, le territoire du PNR connaît aujourd'hui une **majorité des porteurs de projet qui sont hors cadre familial**, ne disposant pas toujours de diplôme agricole et qui s'installe dans le cadre d'une reconversion professionnelle animée en premier lieu par une aspiration à une meilleure qualité de vie. Une partie de ces installations se font sur de petites surfaces, plutôt en maraichage, petits fruits en agriculture biologique à forte valeur ajoutée nécessitée par la taille du foncier.
- En matière d'élevage, il y a une évolution sur les espèces avec l'installation en volailles fermières, en petits ruminants avec la volonté de mettre en place de la transformation fromagère. L'ensemble de ces installations ont ainsi l'avantage de compléter l'offre alimentaire du territoire et compte tenu de leurs profils de commercialisation, d'être une offre réellement disponible pour le territoire.
- Ce phénomène qui devient majoritaire modifie la question de la transmission sur ce territoire et interroge les acteurs concernés qui doivent développer des organisations différentes. En effet ces profils de reprise viennent marquer une réelle difficulté sur ce territoire pour la reprise des exploitations existantes : un manque d'adéquation entre les exploitations en cessation principalement en bovins viande mais aussi en bovins lait avec une surface agricole en moyenne d'environ 80 hectares et des bâtiments importants, et une demande de porteur de projet pour des surfaces autour des 5 hectares et ne souhaitant pas d'infrastructures ou de matériel agricole important. Le nombre de d'éleveurs en bovins lait ne cesse de diminuer et laisse envisager que c'est une filière qui pourrait disparaître dans les 5 ans. Cette question va restructurer le territoire dans les années à venir par une modification du territoire, un risque de friches ou d'agrandissement des exploitations sans valeur ajoutée pour leur développement.

En résumé

L'accompagnement et l'orientation des porteurs de projet mais également des cédants est un vrai défi pour l'offre alimentaire du territoire. Il peut y être vue une **opportunité d'une offre alimentaire plus diversifiée et plus équilibrée**. Par exemple orienter les porteurs de projets sur la production de légumineuses en adéquation avec les critères agronomiques du territoire, sur de la production de légumes de plein champ pour approvisionner la restauration collective ou des GMS locales ou sur de l'ovin lait comme alternative au bovin lait...

→ Cette ré-orientation vers des systèmes d'exploitation différents de l'exploitation transmise dans une dynamique de transmission – restructuration ne peut sans faire sans un accompagnement fort.

L'ensemble des acteurs qu'ils soient élus, organismes institutionnels, associations travaillent à cette question et la multiplication des initiatives sera sans doute déterminante : expérimentation dans le domaine foncier du PNR accompagné par AGTER, mise en place d'un comité local d'installation transmission fédérant tous les acteurs concernés sur la communauté de communes Périgord Limousin

Le PAT PNR peut être une référence structurante pour tous les acteurs pour mener ces actions sur ce secteur.

UN REGARD NECESSAIRE LIÉ À L'AVENIR DES TERRES AGRICOLES DU TERRITOIRE

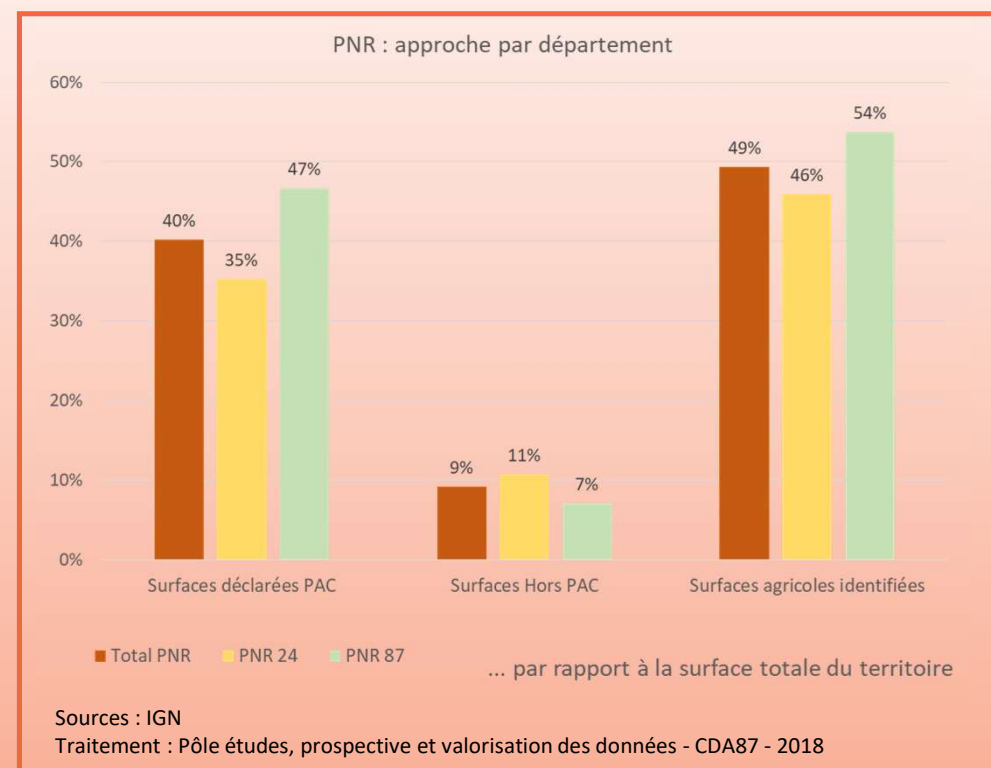
En parallèle des questions sur le foncier qui se posent lors de la cessation ou la transmission d'une exploitation, d'autres interrogations sur le foncier doivent rester à l'esprit.

Ainsi lorsque l'on compare les surfaces déclarées à la PAC et les surfaces agricoles identifiées, 9% du foncier apparaissent comme « potentiellement agricole » :

- une partie est bien exploitée, mais non déclarées à la PAC pour des questions d'orientation de la production présente : arboriculture, élevages équin...
- L'autre partie peut représenter un potentiel foncier supplémentaire mobilisable pour l'activité agricole.

Ces surfaces sont connues avec assez de précisions. Mais elles ne sont pas pour autant connues des communes et donc pas forcément prises en compte dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme.

De même la circulation des informations concernant les transactions foncières n'est pas toujours facile. Des collectivités qui voudraient s'engager vers un pilotage approfondie de leur foncier agricole doivent pouvoir avoir accès à des outils leur permettant d'être réactifs, c'est-à-dire en amont des transactions. Des outils de mobilisation du foncier existent et peuvent faire l'objet d'une action commune aux acteurs du territoire.



LA RATIONALISATION DES COÛTS DE PRODUCTION EN BOVIN VIANDE

La zone du PNR Limousin est une zone majoritairement herbagère mais avec des conditions pédoclimatiques hétérogènes dans cette même zone. Cette zone géographique concentre une partie du cheptel bovin des départements 24 et 87. Le contexte économique de cette filière nécessite de faire évoluer les systèmes d'élevage par une meilleure maîtrise des charges alimentaires visant à plus d'autonomie protéique par la diminution de la dépendance au maïs et au soja pour gagner en compétitivité.

De 2006 à 2017 les trajectoires des élevages du Limousin se caractérisent par :

- L'accroissement continue des structures : + 20% de SAU
- Une MO de plus en plus productive : + 65% de Tonne de viande vive produite par UMO dans les systèmes Naisseurs Engraisseurs et + 22% dans les systèmes Naisseurs
- Une augmentation du nombre de vêlages : + 20 vêlages par UMO
- Une productivité numérique fragilisée : - 3% expliqué par l'augmentation du cheptel
- Augmentation de la mortalité (+2%) avec la dégradation des conditions de naissances
- Un alourdissement du poids de vente des animaux (+ 29 Kg)
- Des systèmes de plus en plus consommateurs de fourrages et de concentrés (+15% / UGB)
- Les capitaux à mobiliser de plus en plus importants : en 2006 il fallait 7 Euros de capital pour rémunérer 1 Euro d'EBE, en 2017 10 Euros de capital pour 1 Euro d'EBE

Des choix...gagnants à un moment ...mais qui actuellement conduisent à des fragilités et des questionnements :

- La possibilité de transmission des exploitations et l'installation des générations futures
- Des revenus souvent non rémunérateurs et parmi les plus bas du monde agricole : prix bas payés à la production, volatilité des prix des intrants, renchérissement des matières premières, tensions sur les marchés
- Une évolution des habitudes de consommation de viande qui se traduit par une baisse de consommation de viande rouge, mais qui n'est pas forcément défavorable à l'élevage français (la période de confinement a montré une consommation de viande française en progression),
- Des attentes sociétales plus marquées : promotion des systèmes respectueux de l'environnement, du bien-être animal, utilisation de ressources non concurrentes avec l'alimentation humaine),
- Des conditions de travail à améliorer en élevage

LA RATIONALISATION DES COÛTS DE PRODUCTION EN BOVIN VIANDE

Depuis 2017 la dynamique du cheptel allaitant change radicalement....

La tendance est désormais à la décapitalisation.

Le maintien de l'élevage allaitant passe par ...

- Une amélioration de sa rentabilité : des systèmes plus efficaces techniquement afin d'être plus résilients face aux aléas climatiques, sanitaires, économiques. : passer du « produire plus » à « produire mieux »
- Redonner de l'attractivité au métier = saisir les opportunités des nouvelles technologies pour améliorer le pilotage des exploitations, simplifier/faciliter les conditions de travail, moderniser le métier, faciliter l'accès à l'information.
- Une acceptabilité de ses modes de productions par la société : développer des systèmes d'élevage à faible émissions (GES, ammoniac...) tout en valorisant la biodiversité, tendre vers des exploitations à énergie positive, favoriser une démarcation des produits.

L'efficacité économique passe par :

- Des investissements raisonnés et progressifs pour assurer la productivité
- Une bonne efficacité des intrants (recherche d'autonomie alimentaire, mieux valoriser la ressource fourragère...)

Exemple de changement de pratiques

RETOUR A L'HERBE POUR GAGNER EN AUTONOMIE FOURRAGERE ET COÛTS DE PRODUCTION

De 2014 à 2017, les Chambres d'agriculture ont engagé un travail sur l'optimisation de l'herbe grâce au programme Clim'Agri financé par l'ADEME et en partenariat avec le PNR Périgord Limousin. Des éleveurs intéressés et motivés pour travailler sur l'évolution de leur système fourrager ont pu se rencontrer, échanger sur le pâturage tournant, la fertilisation et les amendements sur prairies, sur le matériel de sur-semis... A ce titre ils ont participé à différentes formations, journées techniques et deux voyages d'études à l'étranger. Depuis, plusieurs matériels de sur-semis ont été acquis sur le territoire du PNR PL mais force est de constater que les usagers ne maîtrisent pas les conditions de réussite pour ces sur-semis. Suite à l'usage inadapté de ces équipements, le risque est qu'il y ait un retour vers des pratiques utilisant des produits phytopharmaceutiques pour détruire les adventices et refaire les prairies en abandonnant le sur-semis.

La recherche d'une meilleure autonomie protéique doit aussi être compatible avec la réduction des produits phytopharmaceutiques. L'introduction de légumineuses (lotier, sainfoin, luzernes, méteils...) peut complexifier les assolements et par là-même, rallonger les rotations et indirectement permettre une réduction de l'emploi de produits phytopharmaceutiques.

En résumé

La production Bovin Viande, majoritaire sur le territoire, est fragilisée par des prix payés non rémunérateurs, des problèmes sanitaires ou encore par le changement climatique, avec des exploitations qui tendent à grandir sans gagner en résilience et en deviennent difficiles à reprendre.

Des leviers techniques pourraient être mis en avant : le développement de l'autonomie fourragère et protéique des exploitations, des alternatives à la paille, mais également de manière plus globale des alternatives aux intrants.

LES CHANGEMENTS DE PRATIQUES

De nombreux agriculteurs sont engagés dans des collectifs pour mener des expérimentations sur le thème de l'agronomie, fertilité des sols et réduction de phytosanitaires. Par ces démarches ils souhaitent améliorer leurs systèmes d'exploitations avec pour objectifs une meilleure qualité des sols (augmentation de la matière organique, semis directs, diversité de la rotation...) mais aussi viser la diminution des apports et l'amélioration de la qualité de l'eau.

Fortement incitées par les diverses réglementations que ce soit sur l'eau, la biodiversité, la réduction des phytosanitaires et traitements par des antibiotiques, de nombreux programmes d'actions existent.

Ces 3 dernières années, il y a une accélération de la conversion en agriculture biologique, la Nouvelle Aquitaine est la 2ème région française et la Dordogne le 1er département en Nouvelle Aquitaine pour le nombre d'agriculteurs en AB ou en conversion. Les nouvelles installations se font en très grande majorité en AB et les surfaces converties se multiplient. Ce phénomène est moins accentué sur la zone PNR par la difficulté et la valorisation commerciale faible des vaches allaitantes même en agriculture biologique, production majoritaire sur ce territoire. S'agissant des autres productions, maraichage, petits fruits, caprins avec transformation fromagère et les projets de diversification avec une commercialisation en vente directe n'échappent à la tendance de fond de conversion en agriculture biologique.

Le PAT du PNR Périgord Limousin est un outil de valorisation de ces changements au travers des actions d'animation, de communication auprès de public divers : scolaires, élus, grand public en valorisant le produit et ses conditions de productions.

LES BESOINS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

UN POTENTIEL IMPORTANT MAIS NÉCESSITANT UNE PRISE EN COMPTE DES « RÉSISTANCES »

Les objectifs de la loi EGALIM concernant la restauration collective offre l'opportunité de réfléchir avec les acheteurs locaux de la manière dont ils s'approvisionnent et dont ils cuisinent pour leurs convives.

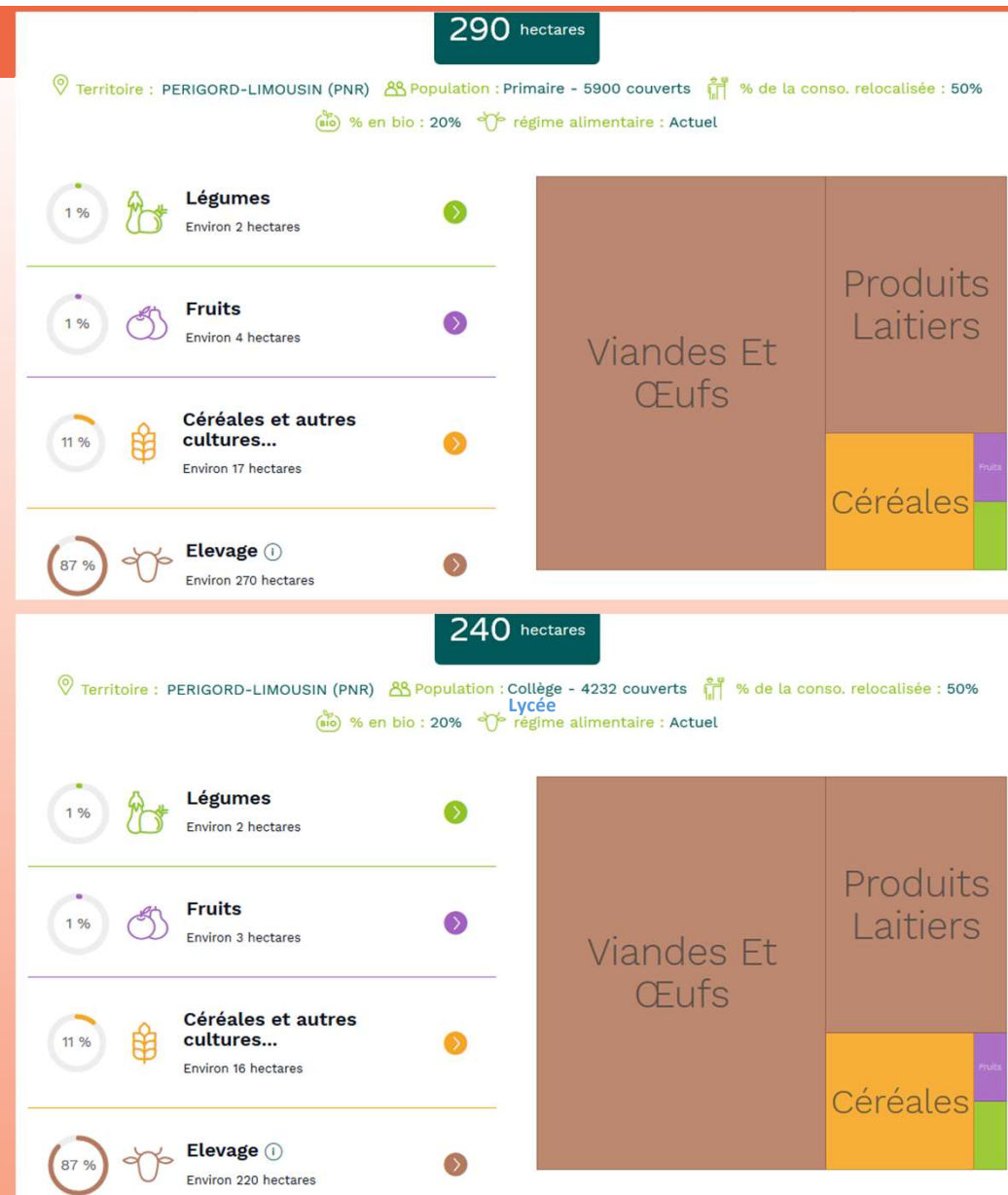
Si la loi avec ces exigences de 50 % de produits locaux et de qualité, dont 20 % de produits Bio n'a pas pu cibler une offre agricole locale, elle permet de rouvrir un dialogue et laisse envisager un potentiel de débouchés supplémentaire pour l'agriculture du territoire.

A partir de ces objectifs, compte tenu de la connaissance de l'offre agricole du territoire et de la demande fixée par l'atteinte de ces objectifs il peut paraître aisé de faire le parallèle.

Plusieurs simulations ou calculs existent.

Dans tous les cas, qu'il s'agisse de l'approche par l'outil PARCEL ou par sondage de la restauration collective locale, les surfaces agricoles à mobiliser ne paraissent pas inatteignables.

Ainsi pour les 5900 demi-pensionnaires des écoles maternelles et élémentaires du PNR, il faudrait seulement 290 hectares pour relocaliser 50 % de l'approvisionnement des restaurants scolaires maternelles et primaires, dont seulement 2 ha de légumes, et 240 ha pour les élèves des collèges et des lycées.



LES BESOINS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

Ces simulations montre qu'il ne faut pas confondre "offre" et "disponibilité" !

Le premier réflexe des collectivités qui souhaitent repositionner l'approvisionnement en matières premières de leurs cantines est de demander un inventaire de la production agricole. La non connaissance de l'offre locale est souvent signalée comme la première des raisons du non approvisionnement local. En réalité la connaissance du nombre de litres de lait produits (48 millions estimés sur le PNR), ou le nombre de tonnes de poulet (1000 T de Label Rouge produites sur le PNR)... ne sera pas suffisante pour comprendre la disponibilité de ces produits, voire inutile.

Une autre approche, ici sur les légumes, montre qu'en prenant les effectifs des restaurants scolaires du PNR et la consommation de légumes recueillie dans les établissements par rationnaire, le nombre de tonnes à produire ne mobiliserait en effet qu'une faible surface de l'ordre d'une dizaine d'hectares tout légume confondu.

L'offre en légumes du territoire peut donc être d'ores et déjà suffisante. Cependant les volumes actuellement produits ne sont pas mobilisables pour les restaurants scolaires !

Enfin, finalement ce n'est pas tant l'adéquation entre l'offre et la demande dont il faut se préoccuper que des résistances à l'approvisionnement local de la restauration collective publique. Bien sûr une organisation de l'offre locale avec des initiatives et structures comme Manger Bio Restauration, Manger Bio Périgord, le 87 dans l'assiette, le Champ du Bocal.. Ou la mise en relation d'acheteurs et de producteurs comme la plateforme numérique Agrilocal ou des rencontres entre des acteurs sont une part de la réponse qui peut être trouvée.

Cependant sans lever une à une des résistances, allant de la formation des cuisiniers, au travail sur les budgets alloués à l'alimentation d'un établissement, en passant par le travail avec les producteurs sur leurs produits, leurs prix de revient et leurs organisations..., le travail ne sera pas complet.

En résumé

La production du territoire n'est qu'un potentiel qui pourra être mobilisée ou pas !

Sans **action coordonnée et un effort soutenu** vers tous les acteurs maillons de la chaîne de l'offre et de la demande en restauration collective, il ne pourra y avoir d'avancée significative de l'approvisionnement local. Le PAT donne l'opportunité aux différents acteurs d'être dans cette dynamique.

CALCUL DU NOMBRE D'HA DE LEGUMES NECESSAIRES A L'APPROVISIONNEMENT DES RESTAURANTS SCOLAIRES DU PNR	Totaux	Surface potentielle (ha)
Nombre de rationnaires scolaires PNR	10 132 élèves	
Nombre de repas annuels en restaurants scolaires sur le PNR	1 331 320 repas	
Pommes de terre (selon ratio enquête Périgord : 13,86 kg = conso max par rationnaire)	140 T 427	5,6 ha
Carottes (selon ratio enquête Périgord : 3,31 kg = conso max par rationnaire)	33 T 536	2,2 ha
Courgettes (selon ratio enquête Périgord : 0,94 kg = conso max par rationnaire)	9 T 524	0,5 ha
Tomates (selon ratio enquête Périgord : 0,73 kg = conso max par rationnaire)	7 T 396	0,1 ha

UN NOUVEAU CONTEXTE À PRENDRE EN
COMPTE
POUR L'AGRICULTURE DU TERRITOIRE

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : QUELS ENJEUX POUR LE TERRITOIRE ?

Comprendre les effets et s'adapter au changement climatique est un grand défi pour l'avenir de l'agriculture pour :

- sécuriser les productions agricoles (quantité et qualité),
- prévenir les risques croissants de crises agro-climatiques et alimentaires,
- accroître significativement la valeur économique créée dans les territoires

Cela devient par conséquent un facteur clef de la compétitivité agricole et territoriale, de la création de nombreux emplois, directs et indirects, et de l'installation des jeunes et du maintien des populations rurales.

La température moyenne annuelle en Périgord vert a augmenté de 1 degré en 30 ans (données météo France) et les projections même en scénarii maîtrisés évaluent à un degré supplémentaire pour 2030 assorti d'un changement de répartition en pluviométrie avec une fréquence de sécheresse estivale comme connue lors des dernières années.

Plus qu'une évolution de la production globale, le changement climatique modifie le rythme des productions, avec des démarrages plus précoces au printemps et un creux estival plus marqué.

La question de la sécurisation de la ressource en eau est fondamentale, l'agriculture du PNR PL a peu de systèmes d'irrigation qui pourtant est un préalable indispensable à la culture maraîchère.

Quelques leviers permettent aux exploitations d'avoir une meilleure résilience :

A court terme :

- Décaler le cycle des cultures
- Evolution des choix de précocité des cultures ;
- Introduire des cultures dérobées ;
- Diversifier les cultures ;
- Adopter des techniques de conservation des sols : meilleure rétention en eau des sols ;
- Introduire des couverts végétaux inter-cultures ou inter-rangs.
- Intégration de l'atténuation comme opportunité: surfaces en légumineuse, amélioration de la gestion des prairies, production d'énergie renouvelable...

A long terme, il sera nécessaire d'avoir une réflexion plus globale des filières présentes aujourd'hui sur notre territoire car la réussite de l'adaptation de l'agriculture passera par un équilibre économique et social.

LES ATTENTES SOCIETALES ET LE MODE DE CONSOMMATION

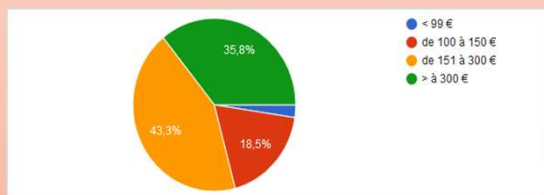
Les modes de consommation en produits alimentaires ont fortement évolué ces dernières années, les crises sanitaires et les différents rapports faisant le lien entre santé et alimentation, ont placé bien être et santé au cœur de l'acte d'achat. De ce phénomène découlent de nombreuses interrogations du consommateur qui souhaite plus de transparence à toutes les échelles de la produits : conditions de productions, produits phytosanitaires employés, conditions d'élevage, traçabilité

Bien que la zone du PNR soit très rurale, la grande distribution reste le 1^{er} lieu d'achat des produits car bien implantés sur le territoire au regard du nombre d'habitants. Malgré tout, les modes d'achats se diversifient avec tous les nouveaux modes de commercialisation présents sur le territoire : boutiques de producteurs, paniers ... tout en conservant un lieu d'achat ancestrale que sont les marchés locaux qui reste un lieu pour la population locale en plus d'un lien social majeur.

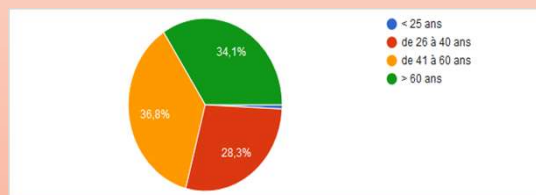
La multiplicité de ces modes de commercialisation, n'est pas toujours lisible et le PAT PNR joue un rôle primordial en apportant à connaissance du plus grande nombre toutes ces initiatives locales.

Résultats d'une enquête consommateurs réalisée en 2019 sur les habitants du Périgord Vert

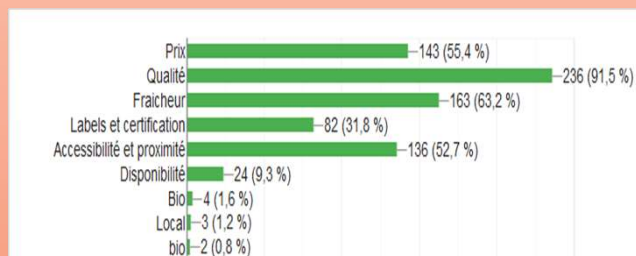
Répartition par tranche d'âge



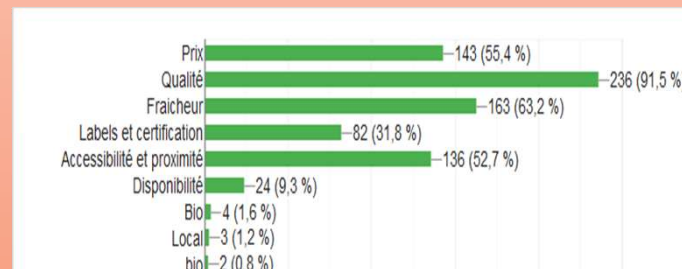
Budget consacré à l'alimentation



Lieu d'achats



Principaux critères d'achat



LES ATTENTES SOCIETALES ET LE MODE DE CONSOMMATION

Quelques pistes pour demain

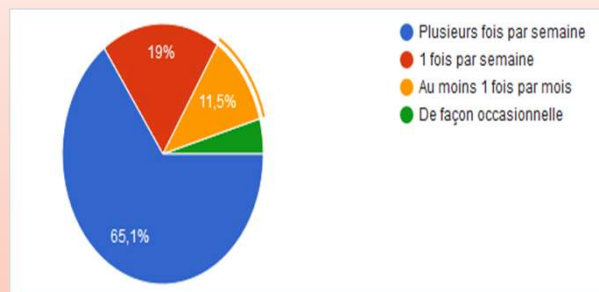
Au vue des réponses aux enquêtes réalisées, des pistes peuvent être explorées :

- Construire un outil de communication sur tous les modes et lieux d'approvisionnement locaux : carte virtuelle ou annuaire sur le site du PNR
- Diversifier les protéines d'origine animales : accompagner le développement de différentes productions d'élevage sur le PNR
- Favoriser la production de légumineuses
- Accompagner la structuration de filières locales : Céréales Bio, Légumes à destination de la restauration collective, Poissons d'eaux douces... afin de rendre l'offre disponible pour une consommation locale

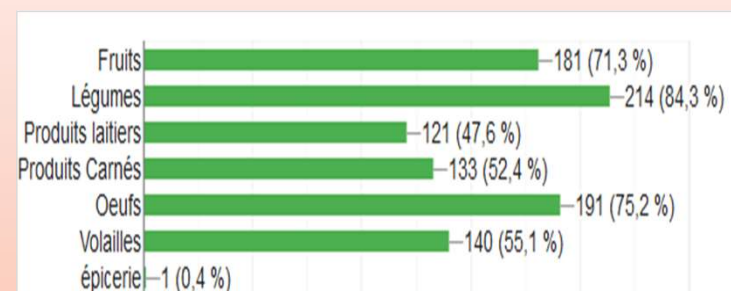
Résultats d'une enquête consommateurs réalisée en 2019 sur les habitants du Périgord Vert

Consommation en produits locaux

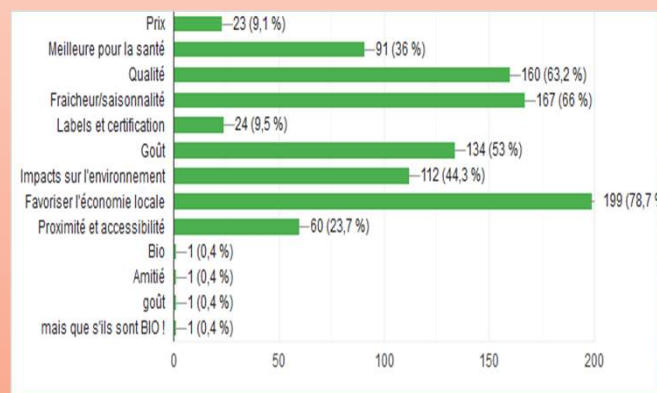
Fréquence de consommation



Nature des produits consommés



Raisons de la consommation de produits locaux



Éléments favorisant la consommation de produits locaux



CONCLUSION

L'ensemble des différentes conclusions dégagées par ce diagnostic alimentaire ont permis de renforcer les objectifs de départ que les partenaires s'étaient fixés lors de l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial du PNR.

Les différents angles de vue de l'autonomie alimentaire du territoire a bien mis l'accent sur la nécessité de travailler à l'accessibilité de ces produits par l'organisation de filières locales et de nouveaux circuits d'approvisionnement.

La construction de ces nouvelles filières et de ces circuits devra permettre d'augmenter la valeur ajoutée des différentes productions et de permettre un revenu plus juste aux agriculteurs.

Mais c'est également le partage des différentes étapes de construction de ces filières et de ces circuits entre les différents partenaires qui permettront une finalité partagée et une meilleure adéquation aux projets de chacun.

L'ensemble des constats que ce diagnostic alimentaire a permis de mettre en évidence sont à l'heure actuelle majoritairement partagés par l'ensemble des acteurs des milieux agricoles et du territoire, que ces volontés se traduisent de plus en plus dans les stratégies d'achat (pour la restauration collective), dans les politiques d'aménagement (SCOT, PLUi...). Ceci crée un climat favorable pour aborder la question agricole dans un angle très large de soutien à la vitalité rurale d'un territoire, dans un climat de consensus qui facilitera l'expérimentation.

